

POLITIQUE DE PRISE EN COMPTE DES RISQUES EN MATIERE DE DURABILITÉ DANS LE CONSEIL EN INVESTISSEMENT ET EN ASSURANCE VIE

Le secteur bancaire et financier joue un rôle clé dans l'économie et peut contribuer au développement d'économies respectueuses de l'environnement, des enjeux sociétaux et de bonne gouvernance. Boursorama Banque est pleinement engagée dans une conduite responsable au travers de ses activités liées aux services d'investissement.

Fort de cette implication, une politique relative à l'intégration des risques en matière de durabilité a été définie et est appliquée lors de la fourniture des services de conseil en investissement et de conseil en assurances vie. La présente politique reprend les principes, la gouvernance et le process mis en place pour prendre en compte le risque de durabilité dans les activités précitées.

QU'EST-CE QUE LE RISQUE DE DURABILITÉ ?

Le risque de durabilité doit être pris en compte par les investisseurs au même titre que l'ensemble des risques existants (tels que le risque de marché, de contrepartie ou encore de liquidité).

Un « risque en matière de durabilité » ou risque « Environnemental Social et Gouvernance - ESG », est un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement, son cours de bourse ou sur sa compatibilité avec l'objectif d'investissement du client.

Le risque environnemental

Le risque environnemental comprend notamment les éléments suivants :

- Les risques de transition, résultant des effets de la mise en place d'un modèle économique bas-carbone (risques réglementaires et juridiques, risques technologiques, risques de réputation et risque d'opportunités de marché) ;
- Les risques physiques, résultant des dommages causés par les phénomènes climatiques et météorologiques extrêmes. Ceux-ci peuvent être aigus (dus à des événements naturels tels que les incendies) ou chroniques (liés à l'augmentation des températures et à des changements géographiques de long-terme tels que la montée des eaux). Ils regroupent les vagues de chaleur, de froid, de sécheresse, les cyclones tropicaux, les incendies et les inondations.

Le risque social

Le risque social inclus notamment les risques liés aux droits humains fondamentaux, impactant négativement les travailleurs et les communautés qui les entourent (travail forcé et esclavage, travail des enfants, respect des peuples indigènes et de leur patrimoine culturel, droit de propriété,

discriminations, liberté d'association, santé et sécurité des personnes, conditions de travail décentes, rémunération et protection sociale, droit à l'intimité).

Le risque lié à la gouvernance

Les risques de gouvernance et autres risques éthiques incluent notamment les risques liés aux sanctions et embargos, terrorisme, corruption et trafic d'influence, appropriation des ressources, évasion fiscale, protection des données.

COMMENT BOURSORAMA PREND EN COMPTE LE RISQUE DE DURABILITÉ DANS LE CONSEIL EN INVESTISSEMENT ET EN ASSURANCE VIE ?

Boursorama distribue des fonds d'investissement et unités de comptes dont la conception est réalisée par des fournisseurs de services financiers partenaires appelés « producteurs ».

Afin de s'assurer de la prise en compte des risques de durabilité dans ses activités de conseil, Boursorama applique les principes décrits ci-après.

Sélection des partenaires

Le risque de durabilité est pris en compte lorsque Boursorama sélectionne un nouveau partenaire dont les produits font l'objet d'un conseil en investissement ou en assurance vie.

L'objectif de Boursorama est de permettre à sa clientèle d'avoir accès à une offre de produits et de partenaires correspondant à ses valeurs et principes.

Engagement de transparence

Boursorama Banque partage l'attrait de sa clientèle concernant la finance durable. Afin de permettre à sa clientèle de prendre toutes ses décisions de manière éclairée, **Boursorama s'assure que cette dernière possède les informations nécessaires à la prise en compte des risques « ESG » avant la prise de décision d'investissement.**

Critères ESG et processus de conseil

Dans l'attente de la stabilisation des textes juridiques et d'une éventuelle labellisation, Boursorama propose, en dehors de ses produits conseillés, en partenariat avec Sycomore AM, une alternative labellisée « Investissement Social Responsable » (ISR¹) à ses mandats existants en assurance vie. Dans le cadre de cette Gestion Pilotée de Boursorama Vie, Sycomore AM s'engage à ce que 100% des fonds sélectionnés au sein des 3 nouveaux mandats (défensif, équilibré et

¹ Investissement Socialement Responsable : <https://www.lalabelisr.fr/>

dynamique) bénéficient du Label ISR, et à poursuivre ainsi l'objectif de développer une économie durable et inclusive tout en générant une création de valeur pérenne pour l'ensemble des parties prenantes.

A date de diffusion de cette politique et dans l'attente de la stabilisation des textes juridiques et données disponibles sur les produits, Boursorama ne recommande pas de produits labellisés « Environnemental Social et Gouvernance » (« ESG ») et ne prend pas en compte les incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité. En effet, la réglementation européenne en matière de risques environnementaux, sociaux et de gouvernance dans le domaine des services d'investissement est en cours de définition ainsi que les méthodologies appliquées par les producteurs, Boursorama souhaite donc s'assurer de leur stabilité.

Rémunération des collaborateurs

Le conseil en investissement et en assurance vie est automatisé, **la rémunération des collaborateurs n'est donc pas déterminée en fonction des transactions des clients.**

Communication commerciale

D'une manière générale, et comme l'y oblige la réglementation, Boursorama s'engage à ce que **ses communications promotionnelles aient un contenu exact, clair et non trompeur**, et qu'elles permettent à ses clients de comprendre la nature du service d'investissement, le type d'instrument financier recommandé, ainsi que les risques afférents, afin que ses clients soient en mesure de prendre leurs décisions d'investissement de manière éclairée.

Plus spécifiquement, concernant les produits prenant en compte dans leur gestion des critères extra-financiers, Boursorama s'engage à vérifier que ces critères ne soient pas un élément central des communications promotionnelles.